

PRÉFECTURE du LOIR-et-CHER

DIRECTION DÉPARTEMENTALE EMPLOI TRAVAIL SOLIDARITES ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS

Comice Agricole de Dates : (Compléter SVP)

CERTIFICAT SANITAIRE POUR LES ANIMAUX
DES ESPECES ASINES et EQUINES

- à compléter dans les dix jours précédant la date d'ouverture de la manifestation et au plus tard 48h avant la date fixée pour le rassemblement.
- à tenir à disposition, pendant toute la durée de rassemblement, du vétérinaire sanitaire, de l'organisateur et des agents des services vétérinaires.

Nom de l'élevage/du propriétaire :

SIGNALEMENT DES ANIMAUX

ESPECE	RACE	SEXE	AGE	NUMERO DU TRANSPONDEUR	Date Vaccin grippe

ATTESTATION SANITAIRE DU VETERINAIRE

Je soussigné(e) vétérinaire sanitaire à
certifie que le(s) (nombre en toutes lettres) animaux dont les signalements
sont mentionnés au recto, que Mme/M
m'a présenté(s) comme faisant partie de son exploitation,

remplissent, ce jour, eux-mêmes les conditions suivantes :

A - sont identifiés individuellement et électroniquement (transpondeur électronique) et enregistrés au SIRE conformément à la réglementation en vigueur.

B – proviennent d'un lieu de détention qui n'est pas situé dans une zone soumise à restriction de mouvement pour cause de danger sanitaire de première catégorie.

C - ne présentent aucun signe clinique de maladie contagieuse ou signe permettant de suspecter une maladie contagieuse.

D - ne présentent pas de tare manifeste pouvant porter atteinte à l'image de la profession auprès du grand public (défaut de présentation, mauvais état corporel, pieds non parés ...).

E - sont correctement vaccinés contre la grippe (vaccin complet pour adulte, dispensé pour poulain sous la mère)

Fait à , le

Le Vétérinaire : Dr :
(signature-cachet-N° d'ordre)

1 visite/vacation pour délivrer le certificat ; nombre de Km parcourus :